ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DES CHEFS
8, 9 ET 10 DÉCEMBRE 2009, OTTAWA (ONTARIO) Résolution 55 /2009

TITRE:	Soutien à l'égard du Secrétariat à la santé et au développement social de l'APN
OBJET:	Santé et développement social
PROPOSEUR(E):	Tony Morgan, Chef, nation de Gitanyow, C.-B.
COPROPOSEUR(E):	Ed John, Grand Chef, mandataire, nation tl'azt'en, C.-B.
DÉCISION:	Adoptée à l'unanimité

ATTENDU QUE:

A. Le Secrétariat à la santé et au développement social de l'APN applique le Cadre stratégique de développement social, qui propose une vision à long terme : « un système de développement social inclusif, holistique, fondé sur la culture et contrôlé par les Premières Nations qui vise à établir des communautés saines, sécuritaires et durables »;

B. Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (AINC) est chargé de mettre en œuvre cinq programmes sociaux : Soutien du revenu (comprenant l'allocation-logement); Programme d'aide à la vie autonome; Services à l'enfance et à la famille; Programme pour la prévention de la violence familiale; Initiative de réinvestissement de la Prestation nationale pour enfants;

C. La portée et l'ampleur des travaux du Secrétariat à la santé et au développement social de l'APN ont été considérablement amoindries par les retards et réductions constatés dans le financement annuel d'AINC depuis le dépôt de la plainte relative aux droits de la personne, le 23 février 2007;

D. L'actuel gouvernement fédéral a déclaré qu'il continuera d'adopter une approche région par région dans ses travaux auprès des Premières Nations, et que cette décision restreint la possibilité de faire valoir les questions de développement social à l'échelon national, notamment par l'intermédiaire de l'APN, au nom de toutes les Premières Nations au Canada.

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 10e jour du mois de décembre 2009 à Ottawa (Ontario)

SHAWN A-IN-CHUT ATLEO, CHEF NATIONAL

POUR CES MOTIFS, les Chefs en assemblée:

1. Appuient l'APN dans ses activités et lui confèrent le mandat de poursuivre ses efforts de lobbying et de représentation dans le domaine du développement social afin de s'assurer que les besoins des Premières Nations sont pris en compte.
2. Soutiennent l'APN dans ses efforts visant à obtenir des fonds pour son Secrétariat à la santé et au développement social.

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 10e jour du mois de décembre 2009 à Ottawa (Ontario)

SHAWN A-IN-CHUT ATLEO, CHEF NATIONAL